

# LETTRE MUNICIPALE JANVIER - FEVRIER 2017



*Commune de  
Salignac*

## **DISCOURS DE MADAME LE MAIRE LORS DE LA CEREMONIE DES VŒUX QUI C'EST TENU LE VENDREDI 13 JANVIER 2017 A 18H30 DANS LA SALLE POLYVALENTE**

Je suis très heureuse, avec l'ensemble du conseil municipal de votre présence à cette cérémonie des vœux.

Comme les années précédentes notre Pays a eu à faire face à de nouvelles atrocités, nos pensées vont aux victimes et à leurs familles touchées par ces terribles événements. Comme les années précédentes notre Pays s'est tenu debout, opposant le socle de nos valeurs face à ces barbares : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Tant que nous les défendrons, personne ne pourra nous abattre, et surtout pas ces hommes qui n'ont pour valeurs que la haine de l'autre, dans laquelle nous ne devons surtout pas nous laisser enfermer.

Pour nous, ce moment traditionnel est avant tout un moment d'échange et de partage dans ces périodes troublées, c'est une respiration qui nous fait chaud au cœur. Rassurez-vous, le discours sera court, vous avez déjà eu les débats des primaires passées et à venir, puis il y aura, la campagne présidentielle aussi je vous épargnerais ce soir, sachant que vous pouvez retrouver les informations concernant la commune sur le site de la mairie, et qu'un bulletin est en court d'élaboration.

J'en profite pour remercier Isabelle qui est en charge de la communication, sachant le travail que cela demande, de vous tenir informés régulièrement.

Je vous remercie de vous être déplacé malgré le froid, et l'épidémie de grippe, merci à mes collègues élus présents ce soir, il y a bien sûr, des excusés mais je ne m'hasarderais pas à les nommer pour ne pas commettre d'impairs.

Merci aux représentants de l'état, des collectivités territoriales, Département, Région, les syndicats, les services de la gendarmerie, les pompiers, les acteurs de la vie économique et les associations, en particulier le foyer rural avec qui nous collaborons tout au long de l'année.

Je veux profiter de ce moment partagé pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre commune.

Nous avons eu 10 naissances, LINA, EZIO, FALONE, LEO, EILEEN, ELYO, MAXIME, CELESTE, HUGO, ZIA, nous leur souhaitons une belle vie pleine de bonheur et de santé.

Nous avons célébré 3 mariages.

Et nous avons eu à déplorer 7 décès, nous avons une pensée pour les familles touchées par ces pertes.

Il y a eu 42 nouvelles inscriptions sur les listes électorales, ce qui porte le nombre d'inscrits à 231 électrices et 231 électeurs de nouveau la parité, décidemment vous êtes parfait.

Nous avons 106 enfants sur le regroupement pédagogique, et une équipe soudée pour s'occuper d'eux, pleine de projets merci à nos 2 directrices, à tous les enseignants et à tout le personnel de la cantine, de la garderie, des TAP, qui subissent réforme sur réforme et qui continuent à s'investir et à garder l'envie de partager avec nos enfants.

Je vous ai annoncé un discours court, alors nous allons juste revenir sur les dossiers en cours ou à venir, les plus importants.

L'aménagement et la sécurisation de la traversée du centre village, qui devrait se terminer au printemps. La baisse des températures n'étant pas compatible avec la pose du goudron de couleur, le chantier a dû s'interrompre pour la phase voirie, mais la circulation a pu reprendre sans trop de désagréments.

Ce chantier nous aura valu de pouvoir faire nôtre la citation de Georges Clémenceau : « Ne craignez jamais de vous faire des ennemis, si vous n'en avez pas c'est que vous n'avez rien fait »

L'ensemble du conseil a beaucoup travaillé sur ce dossier, qui a été voté à l'unanimité, et de nombreux conseillers ont été très présents lors des réunions de chantiers et je tiens à les en remercier. Nous nous sommes démenés pour aller chercher tous les financements possibles, et cela a payé puisque nous avons obtenu 70% de subventions, Etat, Région, Département, Syndicat d'éclairage public, TEPCV.

Je vous demande juste d'attendre que le chantier soit fini pour juger, et non de préjuger comme c'est souvent le cas pour certains, et nous souhaitons que chacun se projette dans ce nouvel espace et se l'approprié.

Les travaux de réhabilitation du T1 à l'arrière du restaurant ont commencé depuis une semaine.

Les travaux de réhabilitation, et de mise en conformité de l'accessibilité du restaurant, devrait avoir lieu avant le printemps.

Nous avons conventionné avec la chambre de commerce, pour sélectionner les candidats à la reprise du restaurant, en espérant une réouverture avant l'été.

Nous avons obtenu le permis de construire pour les 4 logements T2 adaptés aux personnes à mobilité réduite, et il y a 2 jours nous avons reçu une première demande de renseignements concernant ces logements, cela nous a conforté dans le choix de ce projet. Les travaux devraient commencer avant la fin 2017.

Nous avons obtenu 80% de subvention pour changer une partie des réseaux d'assainissement, et nous allons lancer le marché d'appel d'offres.

Pour finir avec le chapitre de la commune, il me reste à vous dire que nous avons conventionné avec la commune de Sourribes, pour qu'il nous mette à disposition leur employé communal Frank, pour un mi-temps, afin d'épauler Éric, vous avez pu le croiser depuis le mois d'octobre.

Une équipe municipale je vous l'ai souvent dit, c'est des adjoints, un conseil municipal, et du personnel dévoué et très compétent, avec qui c'est un plaisir de travailler, et ce n'est que comme cela que les dossiers avancent, merci à tous et à toutes.

Il me reste à vous dire un petit mot sur notre nouvelle communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance, dont le premier conseil se tiendra dans cette salle le 20 janvier.

Elle est composée de 14 communes, et beaucoup de travail nous attend pour faire se développer cette nouvelle structure, alors notre souhait est que l'on ne vienne pas une fois de plus tout chambouler, au contraire il faudrait enfin une pause dans ces réformes territoriales pour nous laisser le temps de construire ce nouveau territoire.

Avant de partager le verre de l'amitié, je vous souhaite une belle et heureuse année 2017, avec une pensée pour tous ceux qui se battent contre la maladie, et les écueils de la vie.

Diderot disait :

« L'homme le plus heureux, est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autre », je vous invite à faire vôtre cette maxime, et d'être très heureux ainsi que vos familles au cours de cette année qui commence.



Avant les travaux

## POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Nous vous avons précédemment apporté des précisions sur la volonté des travaux réalisés au centre du village et leurs financements. Aujourd'hui nous pouvons mieux voir leur importance même s'ils ne sont pas terminés.

Alors qu'il n'y avait qu'une place devant l'école, on voit s'élever une halle qui permettra d'abriter les prochaines fêtes et un potentiel marché des producteurs. Des gradins qui pourront servir lors des représentations de divers spectacles. Le jardin pédagogique est terminé, nos enfants pourront bientôt le cultiver.

Afin d'améliorer la sécurité de la traversée du village et plus particulièrement celle des piétons, divers aménagements, en concertation avec la maison technique, ont été effectués. Un parking à l'entrée du village a été réalisé et équipé de lampadaires solaires.

En raison de la trêve hivernale due aux baisses de températures, certains travaux ne pourront être finalisés qu'au printemps (enrobé coloré, parvis de l'église... etc.).



### Premier bilan financier du chantier au 10 Janvier 2017 :

Un total hors taxe de dépenses :

**809 422.85 €**

Un total hors taxe de subventions:

**570 869.43 €**

Les subventions connues à ce jour sont équivalentes à environ 70% sans la participation du Syndicat d'Electrification qui n'est pas encore connue pour le moment.

La commune a contracté un emprunt de 50 000 € pour ces travaux auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 1.49% sur une durée de 10 ans (échéance : 449.25 € / mois).

## CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS ADAPTES POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Depuis plusieurs années, nous portons le projet de construction de logement social de type T2, adapté à la mobilité réduite. Nous avons fait le constat, que le besoin existe pour des personnes seules, ou des couples sans enfants dans la demande de location. L'offre locative sur la commune ne permet pas de répondre à ces demandes (les logements HLM allant du T3 au T5). Après l'acquisition du terrain situé derrière le restaurant, le Conseil municipal a décidé de lancer le projet de construction de 4 logements type T2 adaptés à la mobilité réduite. Ce dossier s'inscrit dans la volonté de la commune de dynamiser le centre village. Nous voulons offrir aux résidents de ces logements la possibilité de rencontrer d'autres personnes et maintenir un lien social très important aux seniors, qui peut être difficile à trouver dans les villes plus grandes.

Cet ensemble sera construit autour d'un espace partagé par tous les logements.

Ce dossier est en parallèle de la reprise du restaurant et pourrait permettre de diversifier l'offre proposée au niveau du seul commerce de la commune et de la mise en place d'un marché de producteurs locaux. Actuellement, des services d'aide de soin à domicile et d'aide-ménagère interviennent sur la commune. Depuis plusieurs années la commune organise deux fois par semaine des activités à destination des personnes âgées.



Nous avons déjà des subventions acquises et d'autres en attente (DETR). D'autre part, les démarches auprès des organismes de prêt ont été fructueuses.

### Plan de financement prévisionnel

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 5 Décembre 2016

<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>562 427.00 €</b>	
<b>RECETTES</b>		
<b>Total subventions</b>	<b>318 192.00 €</b>	<b>56.57 %</b>
- Subvention Conseil Départemental	23 392.00 €	4.16 %
- Subvention Conseil Régional PAS	60 000.00 €	10.66 %
- Subvention Etat	34 800.00 €	6.20 %
- Subvention D.E.T.R. 2017 sollicitée	200 000.00 €	35.55 %
 <b>Autofinancement</b>	 <b>244 235.00 €</b>	 <b>43.43 %</b>
- Prêt CARSAT sans intérêt sur 2 logts	140 606.00 €	
- Prêt C.D.C.	100 000.00 €	
- Fonds propres communaux	3 629.00 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>562 427.00 €</b>	<b>100.00 %</b>

## POINT SUR LE RESTAURANT

En collaboration avec la chambre de commerce un appel à candidature a été lancé afin de trouver un repreneur pour le restaurant. Les candidatures sont réceptionnées jusqu'au 15/02/2017. Nous espérons sa réouverture au printemps.



## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

**Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs:** A partir du 15 janvier 2017 les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis:

d'une pièce d'identité

d'une Autorisation individuelle de Sortie du Territoire (AST)

et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST prend la forme d'un formulaire cerfa 15646-01 accessible sur le site :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

L'AST sera requise en cas de voyage individuel ou collectif dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale et devra être présentée pour toute sortie du territoire. Cette autorisation a une durée fixée par son signataire et maximum pour un an.

## LES P'TITES BOUILLES

La communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance organise un centre de loisirs sans hébergement sur la commune de Peipin pendant les vacances de février.

Accueil des enfants de 3 à 12 ans du 13 au 17 Février 2017.



Pour plus de renseignement contacter Caroline Cappelier,  
Directrice des P'tites Bouilles,  
Bât Grand Champ, 4 rue des écoles 04200 Peipin.  
N° de téléphone 04.92.62.52.41 et 06.48.33.74.63  
ou par mail [lesptitesbouilles04@orange.fr](mailto:lesptitesbouilles04@orange.fr)

Vous pouvez retrouver le planning d'activités et les tarifs sur le site de la commune [www.salignac04.fr](http://www.salignac04.fr) dans la rubrique « vie pratique » « CCLVD »

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNE JABRON LURE VANÇON DURANCE

Suite au vote de la loi NOTRe et afin d'établir un nouveau Schéma De Coopération Intercommunale (SDCI), une fusion entre la Communauté de communes Lure Vançon Durance et la Communauté de communes de la vallée du Jabron a été soumise avec un souhait profond de rester un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) proche de sa population.

Avant la validation définitive du SDCI, la Communauté de communes Moyenne Durance (CCMD) nous a fait une proposition de rapprochement. Ayant un réel intérêt géographique tout comme au niveau des programmes de développement (SMIRTOM, Pays Durance-Provence) la proposition a été soigneusement étudiée. Au mois de décembre 2015 une majorité au conseil communautaire de la CCLVD s'est exprimée favorablement pour rejoindre la Moyenne Durance, à la condition expresse que la fusion envisagée ne soit pas associée à la constitution d'une Communauté d'agglomération sur le pôle dignois, qui nous paraissait un territoire beaucoup trop étendu avec des problématiques bien différentes.

Par la suite la CCMD a finalement décidé de valider sa fusion avec le pôle dignois. Nous sommes donc revenus à l'unanimité au schéma initial, c'est-à-dire la fusion avec la Vallée du Jabron.

Notre nouvelle Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon Durance (CCJLVD) rassemble depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 14 communes, Peipin, Aubignosc, Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Noyers-sur-Jabron, Montfort, Valbelle, Bevons, Saint-Vincent-sur-Jabron, Sourribes, Châteauneuf-Miravail, Les Omergues, Montfroc, Curel et Salignac.

Le vendredi 20 janvier 2017 s'est tenu à Salignac le premier conseil de cette nouvelle structure intercommunale. Lors de ce conseil d'installation, les représentants des 14 communes ont posés les bases de cette intercommunalité désignant :

leur nouveau Président : Monsieur René AVINENS, Maire d'Aubignosc,

les 4 vice-présidents :  
Madame Chantal CHAIX, Maire de Salignac 1<sup>er</sup> Vice-président  
Monsieur Alain COSTE, Maire des Omergues 2<sup>ème</sup> Vice-président  
Monsieur Frédéric DAUPHIN, Maire de Peipin 3<sup>ème</sup> Vice-président  
Monsieur Pierre-Yves VADOT, Maire de Valbelle 4<sup>ème</sup> Vice-président

et 4 membres du bureau :  
Monsieur Yannick GENDRON, Maire de Monfort  
Monsieur François HUGON, Maire de Noyer-sur-Jabron,  
Monsieur Jean-Noël PASERO, Maire de Montfroc  
Monsieur Patrick HEYRIES, Maire de Sourribes.

(Tous élus à une large majorité.)

Les délégués des deux territoires réunis autour d'une seule table représentent une image forte de cohésion.



## LE CCAS



Le repas de Noël s'est déroulé le 14 décembre 2016, en collaboration avec les CCAS d'Entrepierrres et d'Aubignosc. 28 personnes de Salignac ont participé à l'excellent repas préparé par l'équipe de domicile resto. Une animation musicale était proposée par Marc qui a interprété un répertoire de chansons françaises.

Cette année le CCAS a distribué 16 colis simples et 16 colis doubles aux aînés de notre commune. C'est la société VIGA France qui les a confectionnés à partir de produits régionaux.



## EVENEMENTS A VENIR

Spectacle pour les enfants organisé par l'Association EFA 04 pour l'adoption le samedi 4 février à 15H30 dans la salle polyvalente

Carnaval des enfants le dimanche 26/02/2017 - organisé par le Foyer rural

Fête des plantes et de l'artisanat le dimanche 30/04/2017- organisé par le Foyer rural

Fête de la musique le mercredi 21/06/2017- organisé par le Foyer rural

Concert musique classique DUO MELLOPHONE ET PIANO : Eglise de Salignac le 26 juillet 2017 à 18H00 Organisé par Bruno Frassanito et Antoine Rossfelder



**DUO MELLOPHONE ET PIANO**

**Bruno frassanito, Mellophone**  
**Antoine Rossfelder, piano**

Ce duo propose un concert original  
La réunion inhabituelle des timbres du mellophone et du piano fait de chaque prestation un moment musical d'exception.  
Le répertoire inédit proposé alterne les grandes pièces du répertoire (Concertos de Mozart...) avec des pièces plus brèves appréciées par le grand public (J.S.Bach, Beethoven, Bellini, Puccini...)

**CONTACT**  
antoinerossfelder@gmx.fr  
Tel:0661127196  
bruno.frassanito@gmail.com  
Tel:0610648543

Rendez-vous sur le site internet de la commune pour toujours plus d'informations

[www.salignac04.fr](http://www.salignac04.fr)

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.